

TERRES TOULOISES #10
DÉC. 2022

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

www.terrestouloises.com

LE MAG

**Tri, réduction des déchets
Continuons ensemble !**





SOMMAIRE

3- 6 ACTUALITÉS

- Le dispositif d'insertion intercommunal fête ses 30 ans
- Villey-Saint-Étienne primée
- 3^e phase de travaux pour la commune sénégalaise d'Oukout
- La zone d'activité du Parc de Haye en plein renouveau
- PLUiH, enquête publique
- Réglez vos factures CC2T en ligne
- Ovide vacances de Noël

7-13 EN ACTION

- En 2023, le tri et la collecte de nos déchets évoluent
- Moins de déchets : Terres Toulouises vous accompagne
- Covoiturons !
- 890 kg de CO2 évités
- Les bus Colibri roulent au biocarburant
- Une station d'épuration intercommunale pour le nord du territoire
- Redonner vie aux cours d'eau

14-15 PROCHE DE VOUS

- Reprendre une activité physique à son rythme
- Rapprocher le droit du citoyen

Un territoire exemplaire et solidaire

Comme le fil rouge de toutes les actions entreprises par la communauté de communes Terres Toulouises, ce dernier numéro de l'année du « MAG » est sans équivoque tourné vers la transition écologique et la résilience économique.

À la mesure de nos moyens, à l'aune des contraintes qui encadrent et parfois freinent nos initiatives, mais avec conviction et détermination, nous œuvrons au quotidien et sur le long terme pour que ce territoire soit exemplaire et solidaire.

Exemplaire autant que possible dans les nombreuses actions entreprises en faveur de la transition écologique. C'est un long chemin de transformation de nos pratiques et de nos manières de penser que nous parcourons ensemble.

À notre échelle, nous contribuons à cet enjeu planétaire, avec humilité et lucidité, mais animés d'une réelle volonté d'aller toujours plus loin, de faire au moins notre part.

Solidaire avec les communes, les habitant(e)s et les forces vives du territoire, notre intercommunalité est l'échelon qui permet d'agir, sans exclusion.

Nos actions pour la vitalité économique du territoire se concrétisent aussi bien à grande échelle, avec les investissements consacrés aux zones d'activités économiques, qu'à plus petite échelle, avec notamment le chantier d'insertion par l'activité économique qui fête cette année ses 30 ans.

Quelle que soit la dimension, nous agissons en proximité et en plaçant l'humain au cœur de nos préoccupations.

Fort de ces convictions et confiant dans notre capacité à rebondir et nous adapter, je vous souhaite, au nom de l'ensemble des élu(e)s de la communauté de communes Terres Toulouises, une année 2023 la plus sereine et épanouissante possible.



Fabrice CHARTREUX,
président des
Terres Toulouises

TERRES TOULOISES Le Mag
le magazine de la communauté de communes Terres Toulouises
#10 - Décembre 2022 gratuit
Directeur de la publication : Fabrice Chartreux
Rédaction et conception graphique : service communication
Marie Lemuhot avec le Bureau
Crédits photos : CC2T, J. Bombardieri, atelier Pamela,
Adobestock, mairie de Villey-St-Étienne
Impression : Socosprint - Épinal - Tirage : 21 300 exemplaires
Dépôt légal - ISSN 2556 - 8647



Communauté de communes Terres Toulouises
CS 40 325 Écrouves
54 201 Toul Cedex
T - 03 83 43 23 76
F - 03 83 64 90 42
contact@terrestouloises.com
www.terrestouloises.com



Le dispositif d'insertion fête ses 30 ans

Depuis 1992, le dispositif d'insertion intercommunal accueille jusqu'à 16 personnes qui bénéficient d'un accompagnement au retour à l'emploi.

Particularité de la collectivité, ce personnel en parcours d'insertion travaille au sein du service technique, en totale immersion.

Lorsque les agents du ST2I (Service Technique Intercommunal et d'Insertion) démarrent un chantier dans une commune, (travaux dans un bâtiment public, entretien d'espaces verts ou de voirie), bien avisé(e) celui ou celle qui pourrait reconnaître qui de l'équipe est en parcours d'insertion et qui est agent titulaire.

Cette complémentarité au cœur du service est un choix assumé : celui de ne pas marginaliser ces personnes au parcours professionnel et personnel souvent chaotique.

Une main tendue

Les personnes accueillies sont orientées par les services de l'emploi et les organismes partenaires de l'insertion (Pôle Emploi, Mission Locale...), qui leur proposent une mise, ou remise, en situation de travail progressive.

Leur temps de travail de 24 heures hebdomadaires se partage entre chantiers et temps de formation, en plus d'un suivi social et professionnel assuré par le responsable de l'insertion au sein de la CC2T.

Un service aux communes

Tout en donnant accès à l'emploi à des personnes éloignées du monde du travail, le dispositif d'insertion apporte une réponse aux besoins des mairies qui ne disposent pas, ou peu, d'agents techniques communaux. En 2021, sur les 17 557 heures réalisées, près de la moitié étaient consacrées à des chantiers communaux.

Depuis 1992
250 personnes
ont bénéficié du dispositif



Emmanuelle, en parcours d'insertion depuis le 1^{er} juin 2022
"J'ai repris confiance en moi"

Cela ne se voit pas mais Emmanuelle a déjà livré de difficiles batailles. Suite à de graves soucis de santé, elle connaît un licenciement lié à des restrictions médicales incompatibles avec son poste d'auxiliaire de vie. Après des mois d'inactivité contrainte, la jeune femme se voit proposer un parcours d'insertion. "J'ai très mal vécu de ne pas pouvoir travailler. Aujourd'hui, comme on me fait confiance, j'ai repris confiance en moi. J'ai l'impression d'avoir enfin trouvé ma place".

Surmotivée, Emmanuelle s'est engagée dans une reconversion professionnelle. Elle est déjà inscrite à plusieurs formations qualifiantes et passera l'examen du CACES « conduite d'engins de chantier ».



Farid, encadrant technique
Arrivé en 2007

"Ça m'a permis de trouver ma voie"

Si Farid assure aujourd'hui des missions d'encadrement technique, il n'oublie pas le parcours compliqué qui l'a mené jusque-là. Avant d'arriver au chantier d'insertion, cet homme de 56 ans a exercé divers métiers avant de connaître une période de chômage, "comme cela peut arriver à n'importe qui", précise-t-il.

Même s'il a toujours mis un point d'honneur à payer ses factures malgré les difficultés financières, la signature d'un contrat d'insertion lui permet de reprendre pied ... et de trouver sa voie. Souhaitant évoluer, il valide un diplôme d'encadrant technique de niveau 4. Aujourd'hui, c'est lui qui transmet son expérience à l'équipe. "Je sais de quoi je parle parce que j'étais comme eux".

La "Grosse Maison" est devenue la mairie du village.



BRAVO !

Villey-Saint-Étienne primée

Pour la 2nde année consécutive, une commune des Terres Toulaises remporte le titre "Mon Beau Village Meurthe-et-Moselle" suite à un vote du public sur Internet. Après Bruley en 2021, c'est au tour de Villey-Saint-Étienne d'être primée.

Surplombant la vallée de la Moselle, Villey-Saint-Étienne est une cité au charme bucolique. Au fil des rues, on y découvre les typiques maisons lorraines avec leurs usoirs et portes de grange colorées, des lavoirs, des fontaines et des placettes fleuries.

Au centre du village, l'imposante église du 18^e et son clocher défensif datant du 12^e siècle ne manqueront pas d'impressionner le visiteur. Tout comme la "Grosse Maison" qui, construite au 15^e siècle et classée monument historique, avec son pigeonnier et son parc, figure parmi les curiosités incontournables. Sans oublier les ouvrages militaires du Vieux Canton.

Côté patrimoine naturel, la commune est plutôt bien lotie : la vallée du Terrouin et les forêts qui l'entourent offrent de nombreux sentiers de randonnées à parcourir à pied ou à vélo. À cela s'ajoutent les vergers conservatoires, un mur de soutènement en pierres sèches, un arboretum ... témoignant de l'engagement de l'équipe municipale. "La politique de sensibilisation, les aménagements et l'animation de notre village sont issus d'une histoire collective, municipale et associative, au moins trentenaire", précise le Maire, Jean-Pierre Couteau.

ACCÈS À L'EAU POTABLE

3^e phase de travaux pour la commune sénégalaise d'Oukout

Depuis 2013, la communauté de communes Terres Toulaises réalise des actions de coopération décentralisée avec la commune d'Oukout au Sénégal.

En prolongement des précédentes interventions, les travaux consisteront à réaliser le réseau et les branchements à Diakène-Diola ainsi que les canalisations d'amenée avec l'implantation d'une borne fontaine à Diakène Oulof et à Diantène, au bénéfice de l'accès à l'eau potable pour 2 312 habitant(e)s.

La promotion de l'assainissement se poursuivra avec la construction d'un bloc sanitaire pour l'école de Diakène-Diola. Soutiens financiers de l'opération : Agence de l'Eau Rhin-Meuse, Région Grand Est, Terres d'Eau et Partage, communauté de communes Terres Toulaises et au Sénégal la commune d'Oukout et une contribution des villageoi(se)s.



La corvée d'eau, principalement effectuée par les femmes, en attendant les nouvelles installations.

Engagé il y a 18 mois, l'important programme de travaux de la zone d'activité (ZA) du Parc de Haye se poursuivra en 2023 avec la création de nouveaux aménagements dont un giratoire à l'entrée du site.



Une zone d'activité entourée de 10 000 hectares de forêt.

DYNAMISME ÉCONOMIQUE

La zone d'activité du Parc de Haye en plein renouveau

Longtemps considérée comme une zone low cost*, la zone d'activité du Parc de Haye entend bien aujourd'hui peser de tous ses atouts dans le paysage économique régional. Profitant d'un écrin forestier remarquable, avec accès direct à l'A31, ce site de 120 hectares comptant une cinquantaine d'entreprises, est en pleine transformation. Après des travaux de sécurisation et de remise en état des réseaux d'eau potable et d'assainissement, le projet d'aménagement de la zone se concrétisera début 2023.

Sécuriser les déplacements

En entrée de zone, sur la D400, un giratoire, mieux adapté au fort trafic de ce secteur, remplacera l'intersection existante. Les travaux démarreront en mars prochain et devraient durer 5 mois. Ce nouvel aménagement permettra au site d'être de nouveau desservi par les transports en commun (ligne Fluo R410 Nancy/Toul), l'arrêt des bus ayant été temporairement suspendu pour des raisons de sécurité.

La route Henri, artère principale de cette zone, connaîtra elle-aussi une conséquente cure de jouvence : remplacement de l'ensemble des canalisations, enfouissement des réseaux secs, éclairage public, renforcement du réseau haute tension, création de trottoirs et de pistes cyclables.

Tenir compte des enjeux environnementaux

Ce qui fait la particularité et l'exception de cette zone d'activité, c'est évidemment son implantation au cœur de 10 000 hectares de forêt classée. Pour préserver et développer la biodiversité, des corridors écologiques seront maintenus. Des chambres vertes aménagées marqueront les intersections. Un programme de compensation forestière aux profit des forêts communales du territoire est en cours : pour tout arbre imposant d'être coupé, deux autres seront replantés localement.

*bon marché



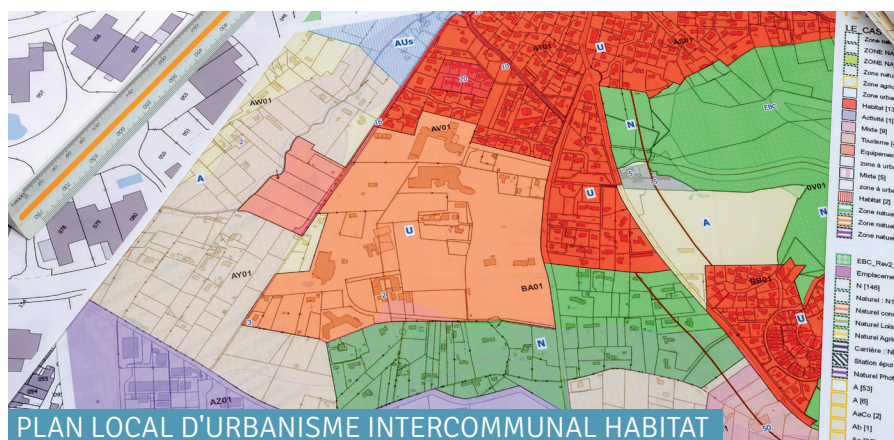
Terres Toulouses va intégrer le syndicat mixte de la forêt de Haye

Au cœur du massif forestier de Haye, le secteur du plateau de Haye représente 350 hectares et se compose de la zone de loisirs, de la zone d'activité et de l'ancien campus ONF.

Début 2023, le syndicat mixte qui en assure la gestion va ouvrir ses statuts pour permettre aux trois intercommunalités (Terres Toulouses, Bassin de Pompey, Moselle et Madon) de prendre part aux décisions, aux côtés de la métropole du Grand Nancy et du département de Meurthe-et-Moselle.

Au regard des enjeux partagés sur ce secteur, le syndicat travaille actuellement, avec l'ensemble des partenaires, à la rédaction d'une charte forestière destinée à définir un programme d'actions.

« En octobre, le projet d'aménagement a été présenté aux chef(fe)s d'entreprises et aux partenaires institutionnels.



Enquête publique

Le 30 juin dernier, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat (PLUIH) a été adopté à l'unanimité en conseil communautaire. Le dossier va maintenant être soumis à enquête publique.

Après avis des personnes publiques associées (services déconcentrés de l'État, chambres consulaires, syndicat mixte du SCoT*...), la phase d'enquête publique permettra à la population de donner son avis et de faire part de ses souhaits de modifications du projet.

À l'heure où nous bouclons ce magazine, les dates de l'enquête ne sont pas encore connues. Une fois le calendrier fixé, l'information sera diffusée aux habitants sur le site www.terrestouloises.com, par voies d'affichage et de presse.

Durant toute la période de l'enquête :

- > le dossier PLUIH et un registre de recueil des observations seront disponibles au siège de la CC2T et dans les mairies du territoire ainsi que sur Internet depuis le site www.terrestouloises.com (registre dématérialisé),
- > des permanences des membres de la commission d'enquête seront organisées,
- > les habitants pourront faire part de leurs observations par courrier adressé à la CC2T.

Et après ?

À l'issue de l'enquête publique, la commission transmettra ses conclusions dans un délai d'un mois. Après son approbation en conseil communautaire, le PLUIH se substituera aux documents d'urbanisme existants.

* Schéma de cohérence territoriale

PRATIQUE

Réglez vos factures CC2T depuis www.terrestouloises.com



Paiement des factures

Crèches, redevance spéciale ...

Désormais, le paiement en ligne par carte bancaire* est possible directement depuis le site CC2T en cliquant sur le pictogramme en haut à droite de la page d'accueil.

* via Payfip, le site de télépaiement sécurisé de la Direction Générale des Finances Publiques.



Portail abonné eau

Factures d'eau potable et d'assainissement

Il vous suffit de créer un compte avec un email et le mot de passe de votre choix. Après avoir reçu et validé le mail d'activation, vous devrez ensuite lier votre contrat à votre compte en utilisant les informations figurant sur votre dernière facture.

Vacances de Noël

Du 19/12/22 au 02/01/23
(sous réserve de modifications)



Animations

Aquapark :

du lundi au jeudi de 14h30 à 17h

Aquapark géant :

Vendredi de 14h30 à 17h

Mini parc (bassin ludique) :

Lundi, mercredi, vendredi de 10h30 à 12h

Stages enfants

Inscriptions 03 83 43 16 73
ovive@terrestouloises.com

5 séances du lundi au vendredi

- > Mini's de 8h50 à 9h30
- > Débutants de 8h50 à 9h30
- > Moyens de 9h40 à 10h20

Activités

Réservations

ovive.terrestouloises.com

Aquabike

- > Mercredis 21 et 28 décembre de 7h40 à 8h40 et 12h20 à 13h20
- > Vendredis 23 et 30 décembre de 12h20 à 13h20

Aquagym

- > Lundis 19 et 26 décembre de 12h20 à 13h et 18h20 à 19h
- > Mardis 20 et 27 déc. 12h20 à 13h
- > Jeudis 22 et 29 décembre 12h20 à 13h et 18h20 à 19h

Tarif vacances

-18 ans : 1,50 €

Horaires

Du lundi au vendredi de 7h50 à 8h50 et de 10h30 à 19h*

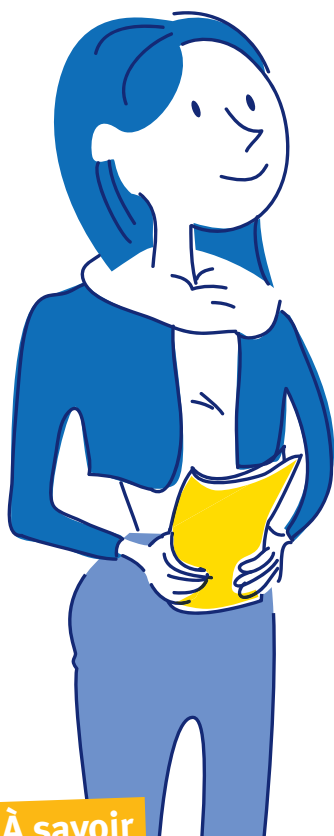
Sauf lundi 2 janvier 2023 de 10h30 à 19h*

Fermeture les samedis 24 et 31, dimanches 25 décembre 2022 et 1^{er} janvier 2023

*Sortie de l'eau – fermeture de l'établissement à 19h30

NOUVEAUTÉ

En 2023, le tri et la collecte de nos déchets évoluent



À partir du 1^{er} janvier 2023, pour l'ensemble des communes Terres Toulouises, le tri des déchets recyclables évolue : d'un côté papiers, journaux, cartons et cartonnettes, de l'autre, le reste des emballages. S'adaptant aux pratiques existantes, la collecte des ordures ménagères résiduelles en porte-à-porte aura lieu désormais une semaine sur deux.

L'engagement du territoire pour la réduction des déchets ne date pas d'hier. Depuis une dizaine d'années déjà, notre facture individuelle tient compte de la quantité de déchets produite par notre foyer. Depuis 2010, grâce aux efforts de tous, le volume d'ordures ménagères par habitant du territoire a diminué de 41 %* et 82 % des foyers ne sortent plus leur bac que tous les 15 jours.

Continuons ensemble

Aujourd'hui l'urgence écologique, la hausse des prix de l'énergie et l'augmentation des coûts de traitements des déchets imposés aux collectivités nous confirment que cette voie est la bonne. Nous devons donc poursuivre notre mobilisation. Comment ? En ajustant notre manière de trier les recyclables et en adaptant la fréquence des collectes aux pratiques du territoire.

Un geste simple et efficace

En triant à part papiers, journaux, cartons et cartonnettes, ces derniers ne seront pas souillés par d'autres déchets. Leur recyclage sera donc plus facile et de meilleure qualité.

* Par habitant : 162 kg par an en 2021 contre 277 kg par an en 2010.

À savoir

■ Un flyer spécifique à la situation de votre commune a été distribué dans votre boîte aux lettres.

> Téléchargeable sur www.terrestouloises.com
> Disponible sur demande au 03 83 43 23 76

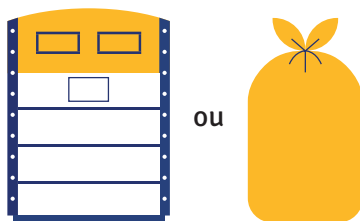
■ Besoin d'adapter le volume de votre bac d'ordures ménagères ?

> Contactez le 03 83 43 23 76 (un changement gratuit par an et par foyer)

Conteneur ou sac jaunes*

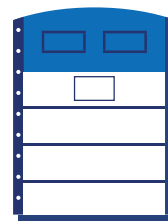
*selon les communes

Emballages et flacons plastiques, briques alimentaires, sacs, sachets et films plastiques, pots, boîtes et barquettes, emballages métalliques et aluminium.

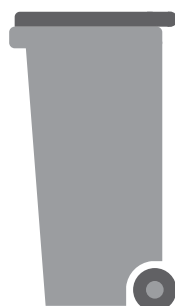


Conteneur bleu

Papiers, journaux, cartonnettes et cartons découpés en morceaux de moins de 40 centimètres.



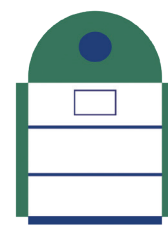
Bac d'ordures ménagères en porte-à-porte



1 semaine sur deux

Conteneur verre

Pour le verre, rien ne change. Il reste à déposer dans les conteneurs dédiés.



Moins de déchets

Terres Toulaises vous accompagne

À savoir

■ Prêt(e) à vous lancer ?

La CC2T vous propose à la vente des composteurs en bois et participe à leur acquisition.

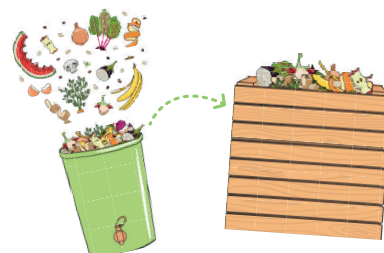
Tarifs :

- > composteur bois 300 litres 30 €
- > composteur bois 600 litres 40 €
- > bioseau (pour transporter les déchets de cuisine) 2 €
- > aérateur 12 €

Renseignements 03 83 43 23 76

Compostez

30 % en moins dans votre poubelle



Le compostage est une solution pour réduire votre production d'ordures ménagères. On y met :

- > déchets de cuisine : épluchures (fruits, légumes), fanes, coquilles de noix et noisettes, marc de café (avec filtres), restes de repas, coquilles d'œufs écrasées
- > déchets ménagers : cendres de bois froides, mouchoirs, essuie-tout, litières végétales
- > déchets de jardin : tonte de pelouses sèches, feuilles mortes, sciures et copeaux de bois, tailles de haies, petits branchages

Pas de jardin ? Pensez au compostage partagé

Pour les personnes ne pouvant pas installer de composteur individuel à leur domicile, Terres Toulaises aménage des sites de compostage partagés.



Ne jetez plus

Les Repar'Cafés

Venez avec vos objets en panne, les réparateurs bénévoles essaieront de les réparer avec vous pour leur donner une seconde vie.

Envie de rejoindre le réseau de bénévoles réparateurs ?

Faites-vous connaître auprès de la CC2T au 03 83 43 23 76



Les Repar'Cafés sont organisés par la ville de Toul en partenariat avec la CC2T.

Prochains rdv

- samedi 14 janvier 2023
- samedi 11 février 2023
- samedi 18 mars 2023
- samedi 15 avril 2023
- samedi 13 mai 2023
- samedi 17 juin 2023

> de 9h à 12h

> Centre culturel André Malraux à Toul (rue du clos des Grèves)



Lors d'un don, n'hésitez pas à venir à la rencontre des gardiens.

Déposez

Le Bungalow de La Récup' Déchèterie de Toul

Un objet dont vous n'avez plus d'utilité mais qui peut encore servir ? Installé en déchèterie de Toul, le Bungalow de la Récup' est un espace de stockage pour des objets destinés au réemploi.



5 partenaires mobilisés

Envie (électroménager), Envie autonomie (matériel médical), La Fabrique (objets divers), Ma Petite Recyclerie (petit mobilier) et l'atelier Artabalo (luminaires)

Testez les couches lavables

350 kg de déchets en moins par an

En partenariat avec l'association Bou'de Nature, l'essai consiste à vous fournir le matériel complet nécessaire pour tester ce mode de change sur votre enfant, à votre domicile, pendant 2 mois.

Un accompagnement est prévu pour répondre à toutes vos questions et ajuster le matériel en cas de besoin.



Prochain essai

■ Du 31 janvier au 31 mars 2023
> réunion d'information
mardi 17 janvier 2023 à 18h00
siège de la CC2T
rue Mémorial du Génie, Écrouves
Renseignements 03 83 43 23 76



Jérémy et son épouse ont été accompagnés pendant 2 mois.

Testé et adopté

Jérémy, papa d'Augustina 11 mois

"La décision d'utiliser les couches lavables était prise avant l'accouchement. Nous avons donc profité de l'essai proposé par Terres Toulaises. Lors de la réunion d'information, nous avons rencontré d'autres parents avec qui nous avons poursuivi les échanges à travers un groupe Facebook. L'association Bou'de Nature nous a accompagnés pendant deux mois puis nous avons poursuivi l'aventure.

Les couches lavables, c'est avant tout un choix écologique, mais c'est aussi l'assurance de n'être jamais à court quand les magasins sont fermés".



TRAVAUX

Covoiturons !

À Toul, l'aménagement permet l'infiltration des eaux pluviales.

Depuis le 1^{er} septembre, deux nouvelles aires de covoiturage sont en service sur le territoire : l'une à Toul, route de Blénod, l'autre à Gondreville, à proximité de l'échangeur A31.

En ces temps pas toujours faciles où chaque kilomètre parcouru coûte à la planète et à notre porte-monnaie, le covoiturage peut contribuer à limiter les frais. Dans le cadre de sa politique mobilité, Terres Toulouises a récemment aménagé deux aires de covoiturage à Toul et à Gondreville.

Accessibles gratuitement et facilement, les deux sites disposent chacun de 48 places de stationnement, dont deux pour personnes à mobilité réduite, et sont équipés d'éclairage public. Pour une attente protégée de la pluie et du vent, un abri a été installé.

Bon à savoir

Depuis l'aire de Gondreville, il est possible d'emprunter le bus pour se rendre à Nancy ou à Toul. Sur le site de Toul, une borne de recharge pour véhicule électrique a été implantée (un équipement financé par le conseil départemental).



Ces équipements ont été financés par AP2R



Les deux sites disposent chacun de 48 places de stationnement.

DÉFI

À l'école, j'y vais autrement

890 kg de CO₂ évités

Huit écoles du territoire avaient répondu présent à la proposition de la CC2T de participer au Défi « À l'école, j'y vais autrement ». Objectif de l'opération, diminuer l'empreinte carbone pour améliorer la qualité de l'air.



À l'école, j'y vais autrement !

Challenge en faveur des mobilités durables sur la région Grand Est

Un grand bravo aux élèves et aux équipes pédagogiques des écoles Saint-Mansuy, Moselly, Jean Feidt, Églantines, La Sapi-nière, Saint-Michel et Saint-Evre à Toul et 3 Villages à Bruley.

Grâce à la mobilisation de ces établissements du 2 au 22 mai 2022, 4 446,50 kilomètres ont été parcourus via des modes de déplacement alternatifs à la voiture (vélo, à pied, trottinette...) soit 890 kg de CO₂ évités.



Bienvenue

en Terres Toulouises

Des panneaux Terres Toulouises sont en train d'être implantés aux entrées des communes limitrophes. Ces nouveaux supports viendront matérialiser les limites de l'inter-communalité.

Le biocarburant est produit à base d'huiles et de graisses animales issues du recyclage.



PLAN CLIMAT

Les bus Colibri roulent au biocarburant

Cet automne, les 32 bus du réseau de transport en commun Colibri ont troqué leur gasoil pour le HVO, un biocarburant issu de matières exclusivement recyclées.

Un pas de plus vers la transition énergétique : les bus Colibri roulent désormais plus vert et plus responsables grâce au HVO (Huiles Végétales Hydrotraitées). Produit à base du recyclage d'huiles alimentaires usagées et de graisses animales issues des abattoirs, ce biocarburant permet au réseau de transport Terres Toulouses de compenser et de diminuer de 90 % ses émissions de CO₂.

Ne pas impacter l'agriculture

Si les élu(e)s ont répondu favorablement à la proposition du délégataire Prêt-à-Partir d'évoluer vers un carburant plus vertueux, ils ont tenu à obtenir des garanties quant à la chaîne d'approvisionnement : ne pas être en compétition avec les terres agricoles et pouvoir justifier d'une responsabilité environnementale et sociale.

Moteurs conservés

En 2020, lors de la signature du contrat de délégation, le passage à un carburant alternatif avait déjà été évoqué. Les 32 bus mis en service bénéficiant alors des dernières avancées technologiques, le passage au biocarburant HVO a pu se faire en conservant les mêmes moteurs.

Et demain ?

Cette action en faveur de la transition énergétique se traduit par un budget supplémentaire de 70 000 € par an. Un effort financier, certes, mais qui s'inscrit pleinement dans le plan climat de la collectivité. Un choix assumé qui permet par ailleurs de diversifier les ressources d'approvisionnement, impératif dans un contexte de flambée des coûts de l'énergie. Mais ceci n'est qu'une étape sur le chemin de la transition énergétique, en attendant les prochaines avancées technologiques comme l'hydrogène vert ou autres solutions de mobilité durable.

- 90 %
d'émissions de CO₂

Carburant référencé dans la base carbone Ademe 2022



Le saviez-vous ?

Les 4 navettes Colibri roulent déjà à l'électricité verte et locale. Celle-ci est produite, grâce aux panneaux photovoltaïques implantés sur la toiture du siège de « Prêt-à-Partir » à Gondreville.

Le transport à la demande

Un service pour tous les habitants du territoire

Besoin de vous déplacer en dehors des horaires de votre bus habituel ? Quelle que soit votre commune de résidence, vous pouvez emprunter le transport à la demande pour le prix d'un trajet classique. Pour les personnes à mobilité réduite et les plus de 75 ans, la prise en charge et la dépose peuvent se faire sur la ligne au plus proche du domicile.

Service disponible uniquement sur réservation* 03 72 33 03 20
Horaires et points de rendez-vous sur www.reseau-colibri.fr

**jusqu'à 17h pour un départ le lendemain avant 9h, jusqu'à 1h30 avant l'heure du départ en journée et jusqu'à 11h le samedi pour un départ le lundi matin.*



PLAN PLURIANNUEL

Une station d'épuration intercommunale pour le nord du territoire

Les travaux de mise en conformité de l'assainissement sont sur point de démarrer pour les communes de Domèvre-en-Haye, de Manoncourt-en-Woëvre, de Manonville, de Minorville, de Noviant-aux-Prés et de Tremblecourt. Cet important chantier verra la construction d'une station d'épuration à Manonville.

Un site unique pour traiter les effluents de six communes, c'est le scénario finalement retenu par le comité de pilotage parmi les 32 proposés par le bureau d'études. C'est donc une station d'épuration de type boues activées qui verra le jour sur le territoire communal de Manonville, côté Minorville. Des travaux, certes plus conséquents que l'aménagement d'un système de filtre planté de roseaux, mais imposés par les services de l'État compte-tenu des performances épuratoires attendues (plus particulièrement pour traiter de manière importante l'azote et le phosphore).

L'équipement sera dimensionné pour 1 790 habitants afin de tenir compte des futures évolutions de population.

Intégration paysagère

Un travail préalable avec un cabinet d'architectes, en concertation avec les élus des six communes, a permis de définir les attentes en termes d'intégration paysagère et de valider l'implantation définitive de l'équipement. Ainsi, ouvrages et bâtiments ne dépasseront-ils pas trois mètres de hauteur. Des plantations seront réalisées sur l'enceinte du site avec des plants déjà hauts de deux mètres.

Les premiers coups de pelleuses seront donnés au cours du 1^{er} trimestre 2023. Ils concerneront les communes de Minorville et de Manonville avec la pose des premières canalisations. Au moins deux ans de chantier seront nécessaires pour réaliser l'ensemble des travaux d'assainissement de ce secteur.

Une attention toute particulière sera portée à l'intégration paysagère du futur équipement.

Coût des travaux

7,5 M € ht

subventionnés pour près des 2/3 par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (AERM)

Mais aussi

Débutés à la fin de l'été, les travaux d'assainissement de Boucq et de Bouvron sont en cours. Deux nouvelles stations d'épuration à filtre planté de roseaux seront prochainement en service.

Coût des travaux :

- Boucq 1,438 M€ ht

(réseaux, station et renaturation cours d'eau)

- Bouvron :

- > travaux réseaux : 484 204 € ht

- > station d'épuration : consultation en cours

RENATURATION

Redonner vie aux cours d'eau

Prenant source à Laneuveville-derrière-Foug, le ruisseau du Terrouin s'écoule sur environ 30 km pour rejoindre la Moselle à Villey-Saint-Étienne.

Pour préserver ce milieu naturel, un programme de restauration est engagé depuis 2021.



Des travaux ont été réalisés sur le ruisseau du Terrouin en traversée d'Andilly.

Les lits des cours d'eau nécessitent parfois d'intervenir pour garantir leur préservation. Celui du Terrouin ne fait pas exception. Dans la traversée de certains villages, le ruisseau a été élargi et des sédiments s'y sont déposés. Conséquences : une végétation qui prolifère, un mauvais écoulement des eaux et des berges fragilisées.

Cet été, le chantier a concerné la traversée d'Andilly. Le lit mineur, c'est-à-dire la partie restant toujours en eau, a été réaménagé avec des banquettes en terre végétale afin de réduire la largeur du ruisseau et ainsi concentrer les écoulements. Par la suite, des plantations adaptées et favorisant l'autoépuration ont été installées sur les berges pour les stabiliser.

Les travaux de renaturation du Terrouin sont subventionnés par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (40%) et le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle (40%).



La ripisylve, un atout précieux

La ripisylve désigne le boisement naturel présent au bord des cours d'eau. Constituée d'espèces adaptées aux milieux humides, elle est indispensable à la biodiversité de ces milieux.

Pour préserver cette végétation, en plus de son entretien, il est parfois nécessaire de réaliser des plantations complémentaires. Objectifs : reconstituer une trame paysagère, diversifier les espèces et renforcer la stabilité des berges.

Par l'ombre qu'elle apporte, la ripisylve participe également à limiter le réchauffement de l'eau et la prolifération de la végétation aquatique.

■ Ruisseau de Grosrouvres

Sur ce secteur, des espèces favorables au milieu, comme le Jonc Fleuri, la Reine des Prés, l'Iris ou encore la Salicaire, ont été plantées au printemps dernier pour renforcer naturellement le maintien des berges.



BONNE RÉOLUTION

Reprendre une activité physique à son rythme

La Maison Sport-Santé Terres Toulouses accompagne et oriente les personnes adultes désireuses de reprendre une activité physique régulière ou d'en trouver une adaptée, quels que soient leur âge et leur état de santé.

Les bienfaits d'une activité physique sur la santé et la prévention des maladies ne sont plus à démontrer. Et pourtant, même très motivé(e), il n'est pas toujours facile de reprendre de bonnes habitudes ou de trouver les activités adaptées suite à une longue période d'arrêt. Par où commencer ?

C'est là qu'interviennent les Maisons Sport-Santé. Ces structures proposent un dispositif simple, ouvert à toute personne sédentaire, inactive ou senior, et sans qu'une pathologie ne soit forcément avérée.

Un bilan personnalisé

Première étape : un entretien individuel avec un éducateur sportif pour évaluer votre condition physique et identifier les freins éventuels à une reprise d'activité. À l'issue de cet échange, un bilan est établi.

Un programme d'un an sur-mesure

Ensuite, si vous le souhaitez, un programme de reprise d'activité à des fins de santé vous sera proposé pour un an. Le niveau d'accompagnement s'adaptera à votre situation, que vous soyez en bonne santé mais n'ayant plus pratiqué d'activité encadrée depuis au moins un an ou que vous souffriez d'une maladie.

Les partenariats engagés avec les associations locales permettent de disposer d'un large choix : pilates aquatique et terrestre, renforcement musculaire, marche-santé, natation, kayak, randonnée, aquagym, aquaphobie, marche aquatique... De quoi vous aider à reprendre goût à l'activité physique, avec un programme sur-mesure, tout en douceur.

À partir de 47 € pour un programme de reprise d'activité d'un an (+ 10 € d'adhésion à la Maison Sport-Santé)



Je me lance !

1. Adhésion annuelle

10 € comprenant :

- > 1 bilan gratuit
- > cours de découverte en associations partenaires
- > accès à des permanences mensuelles avec des éducateurs sportifs
- > accès à des tarifs préférentiels : 3 cours sport-santé Ovive et/ou 3 ateliers (estime de soi, diététique...) à 4 € la séance

2. Programme de reprise d'activité (si vous n'avez pas pratiqué d'activité encadrée depuis 1 an, sinon nous consulter lors du bilan)

Habitant(e)s Terres Toulouses

- > 47 € quotient familial (QF) inférieur à 700
- > 63 € QF compris entre 700 et 1 400
- > 80 € QF supérieur à 1 400

Extérieur(e)s au territoire 80 €

Adhésion d'un an auprès d'une association labellisée ou 20 séances sport-santé organisées par le centre aquatique Ovive.

Maison Sport-Santé Terres Toulouses

Centre aquatique Ovive - Espace du Génie à Écrouves
03 83 43 16 73 - ovive@terrestoulouses.com

Barbara Marchal-Guarino, greffière, assure des permanences gratuites d'information et d'orientation juridiques



MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

Rapprocher le droit du citoyen

Située au cœur du quartier de la Croix de Metz à Toul, la maison de la justice et du droit (MJD) apporte des informations juridiques et accompagne dans leurs démarches les personnes, majeures ou mineures, confrontées à un litige du quotidien.

Le lieu se veut ouvert à tous et à toutes, quelle que soit sa commune de résidence.

Lorsque l'on envisage une procédure judiciaire, il n'est pas toujours facile de savoir par où commencer. Faut-il prendre un avocat ? Quelle est la juridiction concernée ? Quels documents pour mon dossier ?

C'est à toutes ces questions et à bien d'autres que Barbara Marchal-Guarino, greffière, s'attache à répondre avec bienveillance et impartialité. Si majoritairement, les demandes concernent des dossiers relevant du juge aux affaires familiales, elles peuvent également concerner d'autres types de litiges comme la découverte d'un vice caché lors de l'acquisition d'un véhicule, un conflit avec un voisin voire un problème de succession.

"Nous renseignons aussi sur l'aide juridictionnelle si les personnes n'ont pas d'assurance de protection juridique et que leurs ressources financières sont insuffisantes car les gens pensent souvent à tort qu'ils n'ont droit à rien".

Une présence judiciaire de proximité

Sur rendez-vous et toujours gratuitement, des permanences de professionnel(le)s de l'aide judiciaire sont proposées : avec le conciliateur de justice pour le règlement à l'amiable d'un conflit du quotidien (à l'exception des affaires familiales) ou avec le défenseur des droits, compétent, entre autres, pour les litiges entre administré(e) et administration.

Permanences gratuites d'avocats

Trois samedis par mois, de 9h à 12h sur rendez-vous, il est possible de rencontrer gratuitement un avocat.

La MJD accueille également des permanences assurées par l'association France Victimes 54 (sur rendez-vous), dont la mission est d'apporter aide et soutien à toutes les victimes d'infractions pénales, ainsi qu'à leurs proches.



Par téléphone ou sur rendez-vous, plus de 3 000 personnes sollicitent la MDJ chaque année.

Maison de la justice et du droit de Toul

Centre socio-culturel Malraux - Place Henri Miller

03 83 64 66 60 - mjd-toul@justice.fr

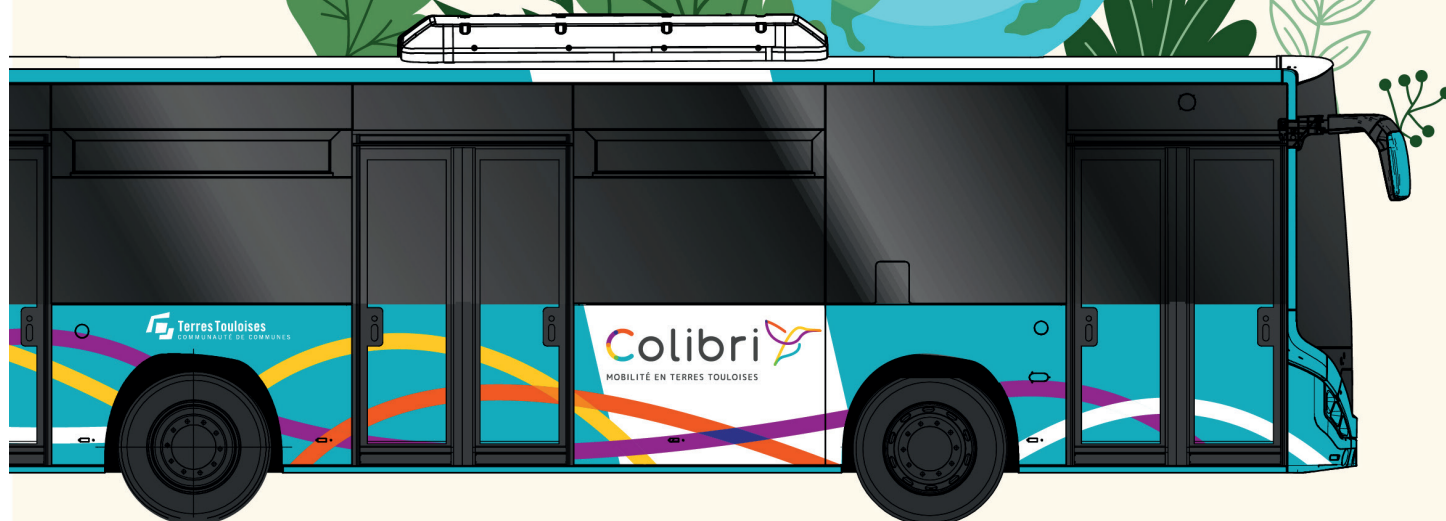
Par téléphone : de 9h à 12h et de 13h30 et 17h30

Sur rendez-vous de 9h à 12h et de 13h30 à 16h

EN 2023, JE FAIS MA PART POUR LA PLANÈTE JE PRENDS LE BUS

-50%

**SUR VOTRE PREMIER
ABONNEMENT***



* offre valable uniquement sur les abonnements annuels et mensuels souscrits entre le 2 janvier et le 30 juin 2023 sur les lignes urbaines, périurbaines et transport à la demande.